

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2021-2022

LIEU : Virtuel

DATE : Le mercredi 27 avril 2022

HEURE: De 19h à 21h30

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

POINTS STATUTAIRES

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (2 min)

- Le Président, Monsieur Patrice Monge (s), procède à l'ouverture de la rencontre.
- Le quorum est atteint (19h10).
- **Sont présents**, outre Monsieur Monge :
Membres parents
Claudie Lévesque (P),
Émilie Bélanger (P)
Pascal Cyr (P)
Katerine Tremblay (P)
Sophie Traversy (S)
Samia Bejaoui (S)
Marwa Ahmed (subst.)
Sophie Martin (P) (j'ai voté à titre de membre)

Membres élèves

Nicole Mc Adoo

Rebecca Li

Membres du personnel de l'école

Luc Claude

Robert Desalliers

Soleidad Neira

Béatrice Rico

Sandra Pinzon

Marie Paulin

Danya Vidal (19h10)

Alexandra Latour (19h10)

2. Mot de bienvenue (2 min)

- Président souhaite la bienvenue aux membres du C.É.
- Mme Lévesque agira à titre de secrétaire pour cette rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

- Ajout d'un point 14, PTRDI, qui fera décaler les autres à sa suite;
- Adoption prop. Mme Bélanger/ app. Mme Tremblay/ **A.U.**

4. Période réservée au public (10 min)

- Pas de public présent ni annoncé.
- 5. Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 6 février et suivis (15 min)
 - Pas de modifications.
 - Adoption prop. M. Desailliers/ app. Mme Bejaoui/ A.U
- 6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts (2 min)
 - Rien à signaler.
- 7. Conseil étudiant (15 min)
 - Mme McAdoo nous mentionne que tout va bien et des activités sont à venir, mais rien de particulier à signaler pour cette réunion.
- 8. Fondation et OPP (10 min)
 - Pas de rencontres de l'OPP ni de la Fondation avant ce présent C.É., mais une rencontre de la Fondation viendra au cours des prochains jours. Des demandes sont attendues d'ici la fin de l'année.

DÉCISION

- 9. Activités éducatives, culturelles ou sportives (2 min)
 - 9.1 Service de garde
 - Rien pour l'instant. Mais à la prochaine réunion, annonce des règles pour l'an prochain de même que la liste des sorties.
 - 9.2 ÉIM primaire
 - Questions à venir concernant la journée verte.
 - 9.3 ÉIM secondaire : Journée verte, Fête de fin d'année
 - Le 12 mai, il y aura une journée verte, cela existait avant la pause covid. Elle se déroulera à plusieurs endroits, par exemple au Canal Lachine (vélo et bateau dragon), Iles de Boucherville (disque golf). On encourage les élèves à s'inscrire. L'école restera ouverte et accessible cette journée. Près de 70% des élèves sont déjà inscrits (70% est le seuil requis). Coûts variables d'une activité à l'autre, mais 100% du coût payé va à l'activité.
 - Fête de fin d'année le 3 juin. Sans frais, avec l'aide de la Fondation et la cafétéria de l'école. 1 ou 2 périodes de cours, le reste de la journée au parc Westmount. Diner hot dog offert, alternative végétarienne offerte. Moment de pause avant les examens.
 - Adoption prop. M. Desailliers/ app. Mme McAdoo/ A.U.
- 10. Levées de fonds (5 min)
 - 10.1 L'ÉIM-Primaire
 - 10.2 L'ÉIM-Secondaire
 - Rien à signaler.
- 11. Approbation de l'utilisation des locaux de (2 min) :
 - 11.1 L'ÉIM-Primaire
 - 11.2 L'ÉIM-Secondaire
 - Rien à signaler.

12. Processus d'admission au secondaire 2023-2024 (30 min)

- Le directeur, M. Claude présente le point.
- On se souviendra que les critères avaient été abordés et il avait été convenu que la direction ferait des vérifications auprès du CSSDM et nous reviendrait, essentiellement sur les questions du seuil de passage à 75% au lieu de 70% et l'ajout d'un questionnaire ou d'une lettre de motivation.
 1. Lors des dernières discussions sur le sujet, Tout critère adopté et les outils requis doivent être approuvés par le CSSDM (organisation scolaire et CA). Dans l'optique où déjà un examen d'admission, on ne voyait pas la nécessité d'un questionnaire en sus. Mais pourrait être un élément du dossier initial à déposer, ex. « pièce justificative ».
 2. Le seuil de réussite du test fait partie des critères à être approuvé et si jugé trop élevé, pourrait être refusé. 75 ou 80 n'est pas jugé problématique.
 3. Idem pour une lettre de motivation du candidat élève signé par la direction ou un enseignant de l'école d'origine.
 4. Les membres délibèrent sur la question, un membre parent se questionne à savoir les élèves de 6^e auront la capacité de fournir une lettre de motivation (250 à 300 mots) et si la modification de nos critères aura un impact sur les enfants les plus démunis. D'autres soulignent que l'examen en ligne est possiblement plus facile à compléter que l'ancien, qu'un seuil minimal de réussite est requis pour permettre à l'élève de suivre le rythme soutenu de notre école et lui éviter de vivre des échecs. Des liens avec le projet éducatif de l'école sont faits, tant sur la question du texte qui pourrait être requis (valeurs I.B.) que sur le plan de la santé mentale des élèves.
- Un vote scindé est demandé par Mme Tremblay sur les d'admissions pour 2023-2024 (processus à l'automne 2022), soit sur les critères en général, à l'exception du rehaussement de 70 à 75% pour l'examen et le rehaussement du seuil de réussite à l'examen pour être admissible à la pige. La question de l'ajout d'un questionnaire ou d'une lettre de motivation est quant à elle reportée au prochain C.É., afin laisser l'opportunité de consulter les enseignants, à la lumière des précisions obtenues.
- Sur les règles d'admission à l'exception du seuil de réussite de l'examen : Adoption prop. Mme Paulin/ app. Mme Lévesque/ **A.U.**
- Sur le rehaussement du seuil de réussite à l'examen d'admission pour les 1^e, 2^e et 3^e secondaire : adoption prop. Mme Paulin/ app. Mme Desalliers/ Monsieur Monge demande le vote.
- Un vote à main levée se déroule donc dont le résultat est 15 pour, 2 contre, 0 abstentions/ **A.M.**
- Mme Lévesque demande de faire un suivi dans deux ans quant aux conséquences du rehaussement du seuil.

13. Code de vie 2022-2023 au secondaire (15 min)

- Le directeur nous fait une présentation des modifications souhaitées pour l'année 2022-2023;

- Mme Lévesque soulève certaines questions quant aux modifications souhaitées, notamment en lien avec l'enseignement à distance (en ligne), pour lesquels le code de vie s'applique. Notamment à savoir si le code vestimentaire est requis. On répond que non. Il est donc convenu d'ajouter une mention à l'effet que ce sera « sous réserve des adaptations nécessaires, notamment quant à la tenue vestimentaire de l'école et qu'une tenue appropriée est exigée ».
- Des questions sont également soumises en lien avec les maladies graves que pourraient subir un élève et l'impact sur son expulsion de l'école en cas d'échec scolaire de même que le moment où les parents sont avisés des retards de leurs enfants. La direction précise qu'une approche souple existe en cas de maladie grave et que l'élève peut généralement poursuivre sa scolarisation à distance. On précise également que les parents sont toujours avisés des retards, pas seulement au 3^e.
- Des coquilles sont soulignées dans le texte, notamment quant à certains endroits où l'abréviation CSDM apparaît. Elles seront corrigées.
- En considérant les modifications convenues, sur la proposition concernant le code de vie : Adoption prop. Mme Bélanger/ app. M. Cyr/ A.U.

CONSULTATION/ DISCUSSION

14. PTRDI

- Le directeur nous avise qu'une mise à jour du projet de rénovation/relocalisation de l'école doit être faite suivant des confirmations reçues la veille confirmant que le lieu de relocalisation ne serait pas prêt pour la rentrée et donc que la relocalisation et le début des travaux seraient repoussés au moins au retour du congé au début janvier.
- Une lettre sera envoyée aux parents demain ou vendredi à cet effet.
- La rencontre de parents envisagée pour répondre aux questions sera reportée à l'an prochain. Idem pour les consultations des parents et du personnel.
- Mme Lévesque demande ce qui adviendra des 2 journées « 0 » prévues les 22 et 23 juin. Seront-elles maintenues considérant qu'il pourrait être utile de commencer maintenant à trier. Le directeur précise que ces journées seront reportées avant le déménagement puisque si on les prend maintenant, on n'en aura pas d'autres.
- Mme Bélanger en profite pour préciser que le sous-comité constitué à ce sujet s'est réuni le 12 avril dernier. Un document résumant les discussions a été préparé et transmis aux membres du C.É., pour approbation, préalablement à la présente réunion.
- On réitère la demande d'avoir un accès aux plans des rénos planifiées à notre école (demande que l'on peut qualifier de criante). Le comité est constitué de membres parents qui comprennent ce genre d'informations et l'utilisent dans le cadre de leur travail.
- Monsieur Claude explique qu'une version en projet (plans de travail) a été montrée à la direction, mais qu'une copie ne leur a pas été laissée. Il ajoute qu'une copie finale n'est probablement pas encore prête, mais qu'il soumettra notre demande à qui de droit.
- Mme Bejaoui pose certaines questions quant aux responsables des travaux.
- Mme Tremblay souligne qu'une fois les plans finalisés, c'est plus difficile de faire des changements.

- Mme Lévesque demande s'il y a des façons de soutenir la direction pour les démarches en lien avec l'accès à la cour d'école appartenant à un tiers voisin à l'école de relocalisation. Réponse : pas pour le moment.
- Le rapport est déposé. Adoption prop. M. Desalliers/ app. Mme Lévesque/ A.U.

15. Dossiers des comités (10 min)

15.1 Communications internes

- Rien à signaler.

15.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement

- Rien à signaler.

15.3 PTRDI : Mise à jour et sous-comité

- Rien à signaler, considérant ce qui a été mentionné au point 14.

INFORMATION

16. Calendrier scolaire 2022-2023 (5 min)

- Les 2 calendriers sont présentés et déposés. À noter qu'il y aura 3 étapes donc 3 bulletins (retour de cette façon de faire).

17. Plan d'effectifs 2022-2023 (5 min)

- Les 2 plans sont présentés et déposés.
- Rien de particulier à signaler.
- **Maintien des ressources.**

18. Projet éducatif (5 min)

- Rien de particulier à signaler pour cette réunion.
- On précise que pour l'accès sur le site web, il y a un problème technique d'affichage pour le secondaire qui devrait être réglé sous peu.
- En lien avec les derniers moyens d'action, les documents de mise à jour ont été remis.

19. Comité de quartier (10 min)

- M. Claude vérifiera auprès de la directrice adjointe qui participe aux rencontres.
- Mme Lévesque demande s'il sera possible d'avoir plus de précisions notamment quant aux travaux au bâtiment sur Décarie dont l'arrière donne devant l'école et quant au stationnement qui devrait être réquisitionné par la STM.

20. Comité des usagers du service de garde (5 min)

- Monsieur Desalliers nous précise qu'ils ont eu leur dernière rencontre. Il a notamment été question de ce qu'ils aimeraient comme sortie, du bilan de l'année, etc. Il a notamment été suggéré de faire venir des activités à l'école lors des pédagos. Par exemple « science en folie ».

21. Comité de parents CSDM (10 min)

- Une rencontre s'est déroulée hier. Climat houleux. Notamment en lien avec la désignation des parents administrateurs qui siègent au CA pour lesquels le CP est responsable des modalités de désignation.
- Il s'agit d'un rôle qui est très demandant et pour lequel les parents administrateurs au sein du CA du CSSDM ont peu de pouvoirs.

- Ceux qui sont là ont témoigné de leur déception.
- Les représentants du CSSMD présents à l'assemblée du CP voulaient à tout prix faire passer la résolution concernant les modalités de désignation des parents administrateurs et cela n'a pas été simple.

22. Vie de l'école (5 min)

- Mme Paulin présente des éléments d'intérêt provenant du secondaire :

1. Projet d'anglais de quatrième secondaire de M. Stéphane Courval:

Dans le cadre du module sur les médias, les élèves ont été invités à créer une vidéo présentant un sujet leur tenant à cœur à la manière d'un influenceur. Les élèves ont démontré beaucoup d'enthousiasme.

2. Après-midi cinéma pour les deuxièmes secondaires:

Le 19 avril, les 4 groupes de deuxième secondaire ont été conviés à l'auditorium par leurs enseignantes de français Marie Paulin et Hélène Frankland pour visionner le film L'arracheuse de temps présenté dans le cadre du programme Cinécole. Des problèmes techniques ayant empêché de projeter ce film, c'est Louis Cyr qui a finalement été présenté aux élèves. Du maïs soufflé préparé par des enseignantes et Marie-Claude Roy a même été distribué aux élèves. Ce fut un bel après-midi lors duquel les élèves ont pu découvrir une œuvre cinématographique québécoise.

3. Bourse Fusion Jeunesse remise à des élèves finissants de la cohorte 2020-2021:

Dans le cadre du projet Expo-PP réalisé en arts plastiques avec l'enseignante Valérie Bertrand, dans lequel les élèves de cinquième secondaire devaient créer l'image de marque de leur projet personnel, 17 élèves se sont mérité une bourse d'études de 2000\$ remise par l'organisme. 3 élèves ont même été invités au siège social de BMO, commanditaire de la bourse.

- Les membres du C.É. demandent à la direction de transmettre leurs félicitations aux membres du personnel et aux élèves visés;
- Mme Lévesque aimerait souligner le retour de l'expo des sixièmes en mode « public » et souligner le travail réalisé par les élèves, les enseignants de 6^e, les responsables IB et l'ensemble de l'équipe-école et la direction qui les a soutenus tout au long du processus. Bravo et merci.
- Il y a à peine 3 semaines, on ne savait pas si ce serait en virtuel ou en présentiel. Et grâce à l'élargissement des règles, une expo où tous les élèves de l'école, les parents et amis, de même que des anciens ont pu participer a été réalisée.
- Après 2 années d'absence, on peut renouer avec la tradition de féliciter les activités qui se réalisent à l'école.
- Mme Vidal souligne également l'apport de parents bénévoles qui ont aidé les enseignants pour la préparation et le « démontage » de l'expo.

VARIA (5 min)

23. Correspondance

- Rien de particulier à signaler

24. Date de la prochaine rencontre.

- 16 mai 2022.

25. Levée de la séance

- Monsieur Monge déclare la levée de la séance à 21h30.

C.L./04-06-2022